

## L'ORGUE DE L'EGLISE ST-PIERRE D'YVETOT

L'instrument a été construit par la Société des Anciens Etablissements Gutschenritter de Paris, peu après l'inauguration de l'Eglise ronde, résultant elle-même de dommages de guerre, et rendue célèbre notamment par sa verrière de 1.046 mètres carrés due au Maître Max INGRAND.

L'orgue est propriété paroissiale ; il succède à un instrument construit aux frais de la Paroisse après la fameuse Loi sur la Séparation.

Doté de 35 jeux, sa console comporte 3 claviers de 61 notes et un pédalier de 32 notes. Le tout est à transmission électrique. Il comprend :

### AU RECIT

Quintaton	16
Flûte traversière	8
Diapason	8
Gambe	8
Voix céleste	8
Flûte octaviante	4
Octavin	2
Plein-jeu	4 rgs
Basson	16
Trompette	8
Basson-Hautbois	8
Clairon	4

### AU POSITIF

Principal	8
Flûte	8
Cor de nuit	8
Nazard	2 2/3
Doublette	2
Tierce	1 3/5
Cromorne	8

### AU GRAND-ORGUE

Bourdon	16
Montre	8
Flûte harmonique	8
Salicional	8
Bourdon	8
Prestant	4
Fourniture	4 rgs
Trompette	8

### AU PEDALIER

Principal	16
Soubasse	16
Flûte	8
Bourdon	8
Flûte	4
Basson	16
Clairon	4

L'orgue fut inauguré le 19 Octobre 1957 par le Maître Maurice DURUFLE. Auparavant, Mr Jules LAMBERT, titulaire de l'orgue de chœur à la Cathédrale de Rouen, mais aux racines yvetotaises restées fidèles et fort précieuses, avait suivi de près la conception de l'instrument. L'ayant "essayé", il devait s'exclamer : "Ah ! si j'en avais un comme ça dans ma cathédrale !". Sans doute, à l'époque, le grand-orgue de la Cathédrale attendait-il encore sa restauration. Puis, Mr Henri PALIER, organiste titulaire à Yvetot se met aux claviers qu'il gardera ainsi pendant 25 ans, autant que sa santé le lui aura permis.

Plusieurs organistes réputés pour leurs talents et qui permirent l'audition de concerts fort appréciés, reconnurent "la puissance et la belle sonorité de l'instrument".

Hélas ! au fil des années, l'humidité, la condensation, l'usure... rendirent l'instrument capricieux. Des électro-aimants se sont oxydés, les bourses ont souffert des corrections apportées par l'introduction du chauffage permanent. Un dépoussiérage complet des 2.097 tuyaux s'impose. La console exige un assainissement approfondi. Les petits remèdes n'ont pu avoir raison de ces dégâts et depuis Mars 1985, notre orgue est complètement muet. C'est pourquoi, tout aussitôt s'est constituée à Yvetot une Association des Amis de l'Orgue, sous la présidence de M. Max DEBRAY, afin de prendre en mains la restauration et ses exigences financières qui dépassent de loin les possibilités normales de la paroisse. L'action de notre Association et de la Paroisse sont coordonnées avec l'Association Diocésaine de Rouen qui avait régi la construction de l'instrument.

Quêtes, demandes de subventions, auditions musicales sont réalisées ou projetées. De plus, grâce à des amis de l'orgue, une très belle photo accompagnée d'un texte, est présentée. La vente de ces photographies, apporte aussi une utile contribution aux frais à couvrir qui devraient environner 200.000 Francs pour faire face aux travaux, lesquels, après consultation des différents facteurs, ont été confiés à la Maison BARBERIS.

L'Association des Amis de l'Orgue de l'Eglise St-Pierre d'Yvetot remercie toutes les personnes qui, soit par leur adhésion, soit par l'achat de photo, soit par l'apport de leurs dons ou de leurs compétences, ont déjà contribué à réunir les premières ressources et nous ont encouragés ainsi, suffisamment pour nous autoriser à promouvoir le commencement des travaux. Seront-ils terminés en ..1986

Voici en tout cas quelques informations utiles à la disposition de nos amis bien intentionnés que d'ores et déjà nous remercions :

Association des Amis de l'Orgue de l'Eglise St-Pierre d'Yvetot :

Secrétaire : M. Alain BIDAL, organiste, 15 rue Ferdinand Lechevalier  
On peut aussi s'adresser au Vice-Président : M. Raymond FLAMAND, organiste, 18 rue de la Briqueterie ou au Siège Social : secrétariat de l'Eglise St-Pierre, 2 rue St-Pierre.

La cotisation a été fixée à :	membre actif :	20 francs
	membre d'honneur :	50 francs
	membre bienfaiteur :	100 francs

Le prix de la photographie est de.....: 30 francs

Chèque bancaire ou chèque postal au nom de l'Association.

C.C.P. ROUEN 2 5 0 3 . 4 9 .X.